

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 5730

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENSAÏEK

MOSTAFA

Date de naissance :

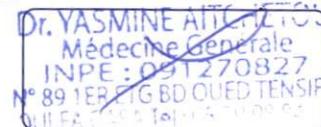
Adresse :

Tél. : 0663653474

Total des frais engagés : 311,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/11/2023

Nom et prénom du malade : BENSAÏEK Saadoullah

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Atalairie générale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 13 NOV. 2023

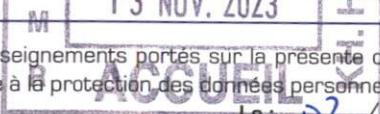
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 03/11/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/10/2023	Dr. NASSINE ANTCHETOU	1	0	DR. NASSINE ANTCHETOU Médecine Générale NPE : 091270022 N° 891ERFEDQUETENSIFT 2023

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. TOUM BENCHEKOUR AÏSSI PHARMACIE ALMOUWATEN Lotissement Annassim Lot. 15 Lissasfa Casablanca Tel: 0522 90 97 34	03/10/23	311.10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

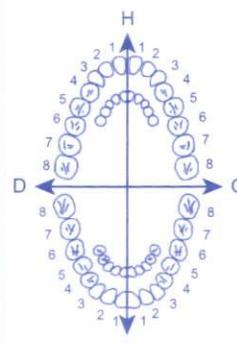
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H 25533412 00000000	G 21433552 00000000
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. YASMINE AIT CHETOU

Médecine générale et esthétique

Lauréate de la faculté de médecine et de
pharmacie de Casablanca.

- Echographie
- Electrocardiogramme
- Hijama



د. ياسمين أيت شطو

الطب العام و التجميلي

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

- المختص بالصدر
- تخطيط القلب
- الجماعة

ORDONNANCE

Fait à :

Casa. Le 05/09/23

Nom & prénom : Bon Saledk. Sadiq. Nestor

56.30

PPV: 56,30 DH
LOT: 23H09D
EX: 08/2025

D - Ane



000 ampoules

1 ampoule / Saine

Not 4 Saine

93,00

- Vitamine gel



gel 1j

1 3102
P: 09/25
Prix: 93,00 DH

Dr. YASMINE AIT CHETOU
PHARMACEUTIQUE
L'ASSOCIATION
L'INSTITUT ALMAQOUN
Tensift - Casablanca
Tél: 0522 90 97 70
Lot 192
N° 89, 1er étage, Bd Oued Tensift Oulfa - Casablanca
Télé: 0522 90 97 70

N° 89, 1er étage, Bd Oued Tensift Oulfa - Casablanca

رقم 89 ، الطابق الأول شارع واد تانسيفت الألفة الدار البيضاء

GSM : 06 60 23 90 65 - 05 29 98 84 32

155,80 - Aprovasc Kontrahengen
Sanofi Aventis Maroc
Route de Rabat - R.P. 1.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
APROVASC 150mg/5mg B28
Cp Pel
PPV : 155,80 DH

6 1118001 082025

~~Dr. YASMINE ALTCRIETOU
Médecine Générale
09170827
INPE 75000
N° 891ER 10
N° 242~~

Dr. TOUM RENCIERKOUN Awatif
PHARMACIE ALMOUWATEEN
Lotissement Annassim Lot. 192
Lissasfa - Casablanca
Tel. 0522 90 97 34